

## AVIS DE CONCESSION

Directive : 2014/23/UE

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITÉ ADJUDICATRICE

**I.1) Nom et adresses** : GRAND CALAIS TERRES ET MERS, 76 BOULEVARD GAMBETTA, F - 62100 Calais,

Tél : +33 321195500, courriel : [marches.publics@grandcalais.fr](mailto:marches.publics@grandcalais.fr), Fax : +33 321195509

Code NUTS : FRE12

Code d'identification national : 24620114900019

**Adresse(s) internet** :

Adresse principale : <http://www.grandcalais.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics596280.fr>

**I.3) Communication** :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://www.marchespublics596280.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées** : par voie électronique via :

<https://marchespublics596280.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=9932&orgAcro0296>,

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse :

<http://www.marchespublics596280.fr>.

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur** : Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale** : Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UNE STATION DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DE CARBUREACTEURS SUR LE DOMAINE DE L'AEROPORT DE CALAIS - MARCK

Numéro de référence : 19-39

**II.1.2) Code CPV principal** : 63731000

**II.1.3) Type de marché** : Services.

**II.1.4) Description succincte** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UNE STATION DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DE CARBUREACTEURS SUR LE DOMAINE DE L'AEROPORT DE CALAIS - MARCK. La présente consultation a pour objet la conclusion d'un contrat de délégation de service public sous forme de concession de service, soumis aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du CGCT et du Titre II de la troisième partie du code de la commande publique. L'exploitation de la station sera assurée par le délégataire à ses risques et périls.

**II.1.5) Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 1600000 euros

**II.1.6) Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)** :

63731000

63733000

**II.2.3) Lieu d'exécution** :

Code NUTS : FRE12

Lieu principal d'exécution : Aéroport de Calais-Marck, avenue Henri Sainsard, 62730 MARCK

**II.2.4) Description des prestations** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UNE STATION DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DE CARBUREACTEURS SUR LE DOMAINE DE L'AEROPORT DE CALAIS - MARCK

Le contrat tel qu'envisagé confiera au concessionnaire les missions d'automatisation de la station d'avitaillement ainsi que sa gestion (son exploitation), ce qui inclut notamment la fourniture et la vente du carburant, le suivi et la gestion directe des questions de déclarations et taxes applicables aux produits pétroliers, l'entretien de l'intégralité des matériels composant la station d'avitaillement ainsi que, le cas échéant, la mise aux normes de ceux-ci en cas d'évolutions de la réglementation (en cours d'exécution du contrat).

**II.2.5) Critères d'attribution :**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

**II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 1600000 euros

**II.2.7) Durée de la concession :**

Durée en mois : 60

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** La finalisation du contrat de concession pourrait intervenir en 02/2020.

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : 1. Lettre de candidature datée et signée précisant l'identité du candidat ou du mandataire du groupement ; en cas de groupement, la lettre précisera l'identité de chaque membre dudit groupement, la forme du groupement. Pour chaque candidat (ou chaque membre du groupement) la lettre de candidature présentera les éléments juridiques relatifs à la structure du candidat : forme juridique, date création, capital social, actionnaires ou associés principaux.

En cas de groupement de candidats, la lettre de candidature devra être signée par l'ensemble des membres du groupement ou accompagnée de l'autorisation donnée au mandataire par chaque cotraitant de signer l'offre de candidature au nom du groupement.

Le candidat pourra utiliser le formulaire DC1.

Ce document est disponible gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr).

2. Pouvoir de la ou des personnes habilitées à engager la Société,

3. Justificatif de moins de 3 mois de l'inscription au RC et sociétés (extrait K Bis ou équivalent) ou autre registre professionnel, ou récépissé dépôt de déclaration auprès centre formalités entreprises pour candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an,

4. Déclaration sur l'honneur que le candidat respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;

5. Attestations sur l'honneur indiquant que :

1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique ;

2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du code de la commande publique, sont exacts.

3° un certificat délivré par les administrations et organismes compétents relatif aux déclarations leur incombant en matière fiscale ou sociale ou aux acquittements des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales exigibles conformément au code de la commande publique. Pour justifier qu'il a satisfait aux obligations prévues à l'article L. 3123.2 du code de la commande publique, le candidat produit un certificat délivré par les administrations compétentes (attestation fiscale IS et TVA et attestation Urssaf).

**III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**III.1.5) Informations sur les concessions réservés**

**III.2) Conditions liées à la concession**

**III.2.1) Information relative à la profession :**

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le candidat devra pouvoir justifier d'un savoir-faire dans le domaine de l'exploitation d'équipements équivalents. Seront présentées des références significatives en précisant le type de contrat et les principales caractéristiques des prestations gérées.

### **III.2.2) Conditions d'exécution de la concession**

### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession**

### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui.

## **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) Description**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :** 24/09/2019 à 12 h 00

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) Renouvellement :**

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A l'issue de ladite concession de service public.

### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

### **VI.3) Informations complémentaires**

### **VI.4) Procédures de recours**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039, F - 59014 lille cedex, Tél : +33 359542342, courriel : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr), Fax : +33 359542445, adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation, peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L. 551-1 et suivants du Code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions définies par le conseil d'État dans sa décision n° 358994 département de Tarn-et-Garonne du 4.4.2014.

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039, F - 59014 lille cedex, Tél : +33 359542342, courriel : [greffe.ta-lille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lille@juradm.fr), Fax : +33 359542445, adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

#### **VI.5) Date d'envoi du présent avis :** 15 juillet 2019